

Actualités et situation des marchés : Mardi 13 octobre 2020



Actualités : 1) **Agréation d'un nouvel antigerminatif : Argos !** Phytoweb nous a appris jeudi 8 octobre que l'Argos (11091P/B) était autorisé en Belgique. Il se compose d'huile essentielle d'orange ou limonène (843,2 g/l) sous forme de produit pour nébulisation à chaud (thermonébulisation (HN)). Cet antigerminatif est autorisé en pommes de terre (et actuellement pas en culture de plants de pomme de terre) à 0,1 l/t, avec 9 applications maximum avec au moins 21 jours d'intervalle entre 2 applications. Le délai de commercialisation après traitement est de 0 jour. Pour le moment, Argos n'est pas agréé en production bio.

2) **Enfin, la LMRt en CIPC !** La limite temporaire maximale en résidus (LMRt) du CIPC de 0,40 mgr/kg dans les pommes de terre et les produits de pommes de terre (dont les frites surgelées) dont on parle depuis bientôt un an, a enfin été fixée officiellement par le comité permanent pour les plantes, animaux, produits alimentaires et aliments pour animaux « SCoPAFF ». A partir de l'été prochain - date exacte encore à préciser - la LMR actuelle de 10,00 mgr/kg passera temporairement à 0,40 mgr/kg avant d'être ultérieurement (on s'attend à un délai d'au moins 3 - 4 ans) abaissée à 0,01 mgr/kg. Cette LMRt est une bonne nouvelle, car il est avéré que cette future limite de 0,40 mgr/kg pourrait parfois encore être dépassée malgré un premier nettoyage (manifestement insuffisant) dans certains bâtiments. De nouveaux nettoyages (dès la fin du déstockage en première partie de 2021) et l'aération des bâtiments jusqu'à la récolte 2021, devraient permettre de respecter la LMRt de 0,40 mgr/kg pour la saison 2021-2022 !

3) **Etat des arrachages :** Tout au long de la semaine écoulée quelques arrachages ont eu lieu, particulièrement dans les zones à terres plus légères et/ou ayant reçu moins de précipitations. Les quelques chantiers mis en route, parfois pour quelques heures seulement, ont souvent été lents et laborieux, bien qu'il y ait aussi eu quelques exceptions ! On estime que les arrachages ont permis jusqu'à maintenant de récolter entre 20 et 25 % des surfaces de pommes de terre de conservation en Belgique, très variable entre sous-régions (de moins de 10 % en région côtière et dans une large bande au Centre du pays, à +/- 50 % en Limbourg et Campine).

4) **Arrachages et mise en stockage :** Le démarrage de la récolte - après des semaines d'attente à cause de la sécheresse, puis de l'excès de pluies, ne doit pas nous faire oublier que les PSE extrêmement élevés des pommes de terre les rendent particulièrement sensibles aux coups et aux endommagements ! Et que dans un marché libre très difficile, les refus se feront plus facilement qu'en année de manques... Les PSE élevés en **Bintje (380 gr/5kg)**, allant de 350 à 410, dans les parcelles de référence belges) et en **Innovator** (moyenne de **399 gr/5kg**, allant de 340 à 430) et très élevés en **Fontane (moyenne à 417 g/5 kg)**, allant de 350 à 480) ainsi qu'en **Challenger (moyenne à 442 g/5 kg)**, allant de 400 à 500 !) indiquent la nécessité de ramener le plus de terre possible jusqu'à la seconde chaîne, de limiter les secouages et de déterrer avec attention lors de la réception ! Dès les premières bennes rentrées, favoriser les courants d'air (portes et volets de pignons ouverts, l'utilisation d'un ou plusieurs ventilateur(s) mobile(s) et le séchage, particulièrement en cas de problèmes de pourries, vitreuses ou de pommes de terre fortement humides ou crottées. L'homogénéisation des températures du tas entre bennes récoltées à des périodes, des t° et des états d'humidité différents - qui se fait par ventilation interne, volets d'entrée d'air fermés, volets de sortie et portes ouvertes - est indispensable afin de limiter la condensation.

L'air plus froid que le tas est toujours séchant, mais veillez à ne pas descendre les t° avant la fin de la cicatrisation, et tant que des périodes à risque de redoux (ce fut le cas ces dernières années jusque début décembre...) sont à craindre. Donc, quand il faut sécher plus ou moins vigoureusement, profitez de nuits / petits matins froids en travaillant avec un canon à chaleur...

Ventilateurs mobiles et canon à chaleur : des outils indispensables pour la bonne mise en conservation et séchage.... (Crédit photos : DR/Fiwap)



Précautions Covid-19 : Pour les producteurs ayant du personnel, continuez à prendre les précautions nécessaires pour vos chauffeurs, manipulateurs, aidants ! Le virus du corona se transmet avant tout par le contact et les aérosols. Distanciation physique et masques sont donc nécessaires en cas de promiscuité ! N'oubliez pas la désinfection des mains et des volants, boutons, manettes, poignées... à chaque fois que vous changez de chauffeur ! Il serait idiot et regrettable de « louper » sa récolte à cause de personnel en quarantaine et/ou malades !

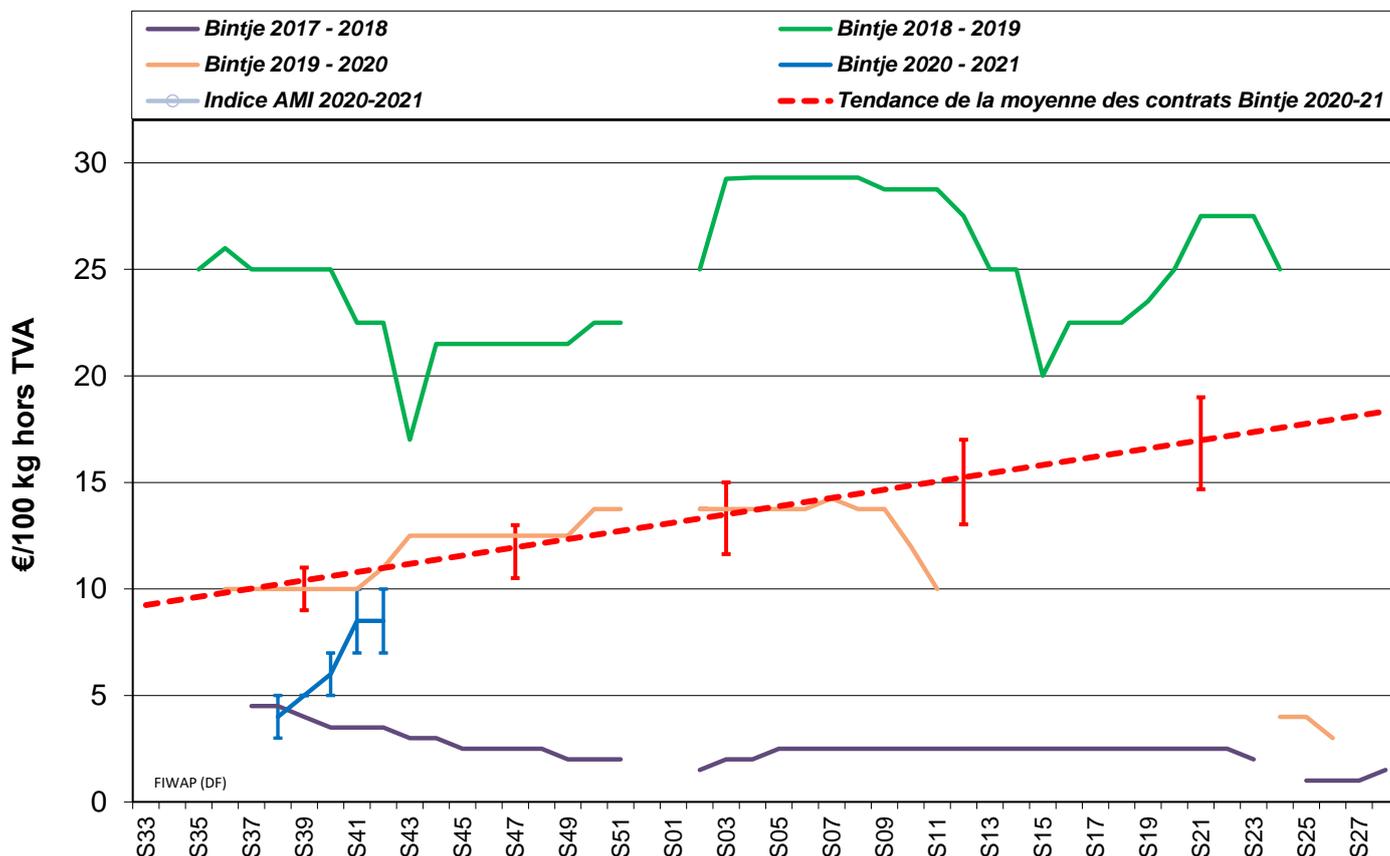
Marchés physiques européens : récapitulatif des cours €/t (source : NEPG) :

	€/tonne	Semaine 40	Semaine 41	Semaine 42	Tendance
 Belgique Fontane, Challenger		30,00	30,00	30,00	↑
	Bintje	50,00 - 70,00	70,00 - 100,00	70,00 - 100,00	↑
Pays-Bas NAO Frites >40 mm NeBeDe		27,50 - 35,00	27,50 - 35,00	30,00 - 40,00	↑
	NAO Export	60,00 - 80,00	60,00 - 80,00	57,50 - 77,50	↓
	Pdt pour bétail GMP+	20,00 - 25,00	20,00 - 25,00	17,50 - 30,00	→
Allemagne Hâtives fritables		35,00 - 40,00	40,00 - 45,00	-	→↑
France Fontane		25,00 - 35,00	30,00 - 50,00	30,00 - 50,00	↑
	Autres variétés industrie	25,00 - 35,00	30,00 - 35,00	30,00 - 35,00	↑
Grande-Bretagne		-	108,42 £	85,12 £	↓
<i>Belgique (Fiwap/PCA)</i>		<i>Tout venant 35 mm +, fritable, vrac, départ, min 360 g/5 kg PSE, min 60 % 50 mm +, chargé, hors TVA. *pour Bintje : spécifications assouplies vers 335 g/5 kg PSE et max 15 % de flottantes à 1,060</i>			
<i>Pays-Bas (Cotation NAO (Potato NL) + cotation VTA)</i>		<i>Destination industrie frites : tt-venant, vrac, fritable, départ, 40 mm +, min 60 % 50 mm+, min 360 g/5 kg PSE). Export : tt-venant, vrac, départ, 40 mm +, min 60 % 50 mm+. Prix hors TVA.</i>			
<i>France (RNM)</i>		<i>Bassin Nord, non lavée, 360g/5 kg PSE, tout venant 35mm +, fritable, hTVA</i>			
<i>Allemagne (Reka-Rhénanie)</i>		<i>Fritable, 40 mm+, vrac, départ, hors TVA (Reka - Rhénanie). A certaines périodes, 10,00 €/t à retirer pour triage !</i>			
<i>Grande-Bretagne</i>		<i>Prix moyen marché libre : toutes variétés, départ ferme (sac ou vrac), sans accord de vente avant le 1^{er} juillet. Chaque transaction intervient dans le prix moyen marché libre de la semaine de livraison</i>			

Belgique (semaine 42): message des marchés Fiwap / PCA :**Pommes de terre industrielles**

Fontane Challenger : 3,00 €/q, marché ferme ; très peu de transactions sur un marché inactif par manque de demande (hormis quelques volumes - souvent de surtonnes) et d'offre (priorité au stockage et prix non attractifs). Activité d'export très réduite.

Bintje : 7,00 à 10,00 €/q en fonction de la qualité (calibre essentiellement) et de la possibilité d'arracher tout de suite ou à court terme. Marché très ferme.

**Approvisionnez Pommak en apportant votre transaction d'achat ou de vente en temps réel.**

POMMAK : La liste Pommak vous attend sur www.pommak.be ! Ayez le réflexe Pommak : apportez votre transaction sur la liste Pommak sur www.pommak.be. C'est anonyme et sécurisé ! Pommak est l'outil le plus adapté pour suivre au jour le jour les évolutions de marché et pour caractériser les prix selon la qualité. Pommak fonctionne pour toutes variétés, toutes qualités et tous délais de livraison. Mot de passe oublié ? Contactez-nous à pl@fiwap.be ou df@fiwap.be ou 081/61.06.56.

**Marché à terme:** EEX à Leipzig (€/q) Bintje, Agria et var. apparentées pour transfo, 40 mm+, min 60 % 50 mm +:

€/q	05/10	06/10	07/10	08/10	09/10	05/10 clôture-Volumes-Positions ouvertes		
Nov. 2020	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	0	2
Avril 2021	7,60	7,90	8,10	8,10	7,90	7,50	133	5.035
Juin 2021	9,10	9,40	9,10	9,10	9,00	8,60	0	99
Avril 2022	13,80	13,80	13,90	13,90	13,80	13,90	0	807

Pays-Bas : Les arrachages ont pu se poursuivre tant bien que mal dans les régions sablonneuses de sorte que l'approvisionnement des usines n'a pas été menacé. Dans l'ouest du pays, le stockage n'a quasiment pas pu commencer. Pour l'industrie, la demande reste absente, et l'offre est aussi

peu active. Les **marchés du frais intérieurs** sont laborieux mais les prix se maintiennent à 10,00 - 12,00 €/q en variétés à chair tendre et 16,00 - 22,00 €/q en variétés à chair ferme. L'**export** n'est pas spectaculaire : les destinations africaines restent d'actualité, ainsi que des volumes réguliers vers les Caraïbes, mais les prix sont tendus à la baisse à 9,00 - 11,50 €/q calibré départ big-bag.

www.potatonl.com

PotatoNL (€/q) :	28/09 (S 40)	05/10 (S 41)	12/10 (S 42)
I) Cat. 1- fritable, 40 mm+ à destination NL/B/D	2,75 - 3,50	2,75 - 3,50	3,00 - 4,00
VI) Export 40 mm	6,00 - 8,00	6,00 - 8,00	5,75 - 7,75
IX) Pdt pour bétail GMP+	2,00 - 2,50	2,00 - 2,50	1,75 - 3,00

France : Pour l'ensemble du territoire, l'UNPT estime la part récoltée à 45 % en milieu de semaine passée. Nombre de producteurs estiment qu'ils n'auront pas terminé les arrachages en octobre, et l'inquiétude grandit. En Hauts-de-France, les pluies régulières tendent les **marchés industriels**, et des prix de l'ordre de 5,00 à 6,00 €/q sont signalés de la part de plusieurs opérateurs en besoins plus urgents. Les usines avaient du mal à être approvisionnées et envisageaient des fermetures. Sur les **marchés du frais**, la demande est réduite et orientée vers la qualité supérieure. L'Espagne demande un niveau de qualité difficile à trouver, le transport reste cher, des litiges à l'arrivée sont signalés... Les transactions signalées ont eu lieu sur base de 12,00 - 13,00 €/q départ champ, 14,00 - 18,00 €/q calibré big-bag départ. Les autres destinations ne sont pas demandeuses pour l'instant.

Pdt industrielle, vrac, départ, hTVA, Nord Seine, €/qt, min - max (moy) (RNM) :

Pdt industrie, Nord Seine, non lavée, en €/100 kg	Sem. 41	Sem. 42
Bintje, 35 mm+, fritable	3,00 - 5,00 (4,00)	3,00 - 5,00 (4,00)
Diverses variétés fritables, 35 mm+	3,00 - 3,50 (3,00)	3,00 - 3,50 (3,00)
Fontane 35 mm+, fritable	3,00 - 5,00 (4,00)	3,00 - 5,00 (4,00)

Allemagne : Dans le Sud de la Rhénanie (contrairement au Nord où il a plus plu), les arrachages ont en général pu se poursuivre et progresser les derniers jours. Il en va de même dans de larges parties de la Basse Saxe, le « *Kartoffelländer* » par excellence ! L'offre couvre donc tout ce dont les marchés ont besoin, que cela soit le marché du frais que celui de la transformation.

Marché du frais (hâtives et mi-hâtives) : prix des chairs fermes inchangé : **10,83 €/q** (10,83 €/q la semaine passée) et inchangé aussi en chairs tendres/farineuses : **10,08 €/q** (10,08 €/q la semaine passée). Les ventes en grandes surfaces, grâce à l'ambiance automnale, sont bonnes.

Marché de la transformation (mi-hâtives / var. de conservation industrie) à nouveau un peu plus ferme: **4,00 - 4,50 €/q** (3,50 à 4,00 €/q la semaine passée). L'industrie se concentre principalement sur ses contrats, mais l'ambiance générale s'améliore. Les usines travaillent à entre 80 et 90 % de leurs capacités.

Pommes de terre bio : prix producteurs autour de **41,00 €/q** (toutes var. et marchés confondus), rendues négoce. Les producteurs sont déçus de ces cours inférieurs aux prix obtenus ces dernières campagnes... On estime qu'à travers la République, 80 à 90 % des bios sont rentrées. Rendements et qualités sont assez variables, avec à nouveau des problèmes de rhizo,

taupins et endommagements signalés. C'est la récolte nette qui fera le marché et déterminera l'évolution des cours... La consommation des bios en août (et début septembre) est décevante et en baisse par rapport aux mêmes périodes l'an passé. En cause, principalement la canicule qui ne favorise pas la consommation de pommes de terre... A travers l'Union des 27, les surfaces de pommes de terre bio ont augmenté en 2019, notamment et encore en RFA mais aussi en France. Les surfaces totales 2019 étaient de 32.900 ha.

	25/09 (S39)	02/10 (S40)	09/10 (S41)
Prix REKA Rhénanie : prix producteurs*, hTVA			
Hâtives Rhénanie chair tendre (rondes)	10,00	10,00	10,00
chair ferme (longue/ovale)	12,00	12,00	12,00
Petit commerce et marchés, prix départ ferme par sacs de 25 kg (nouvelles / avancées depuis S22 !)	8,50 6,50	8,50 6,50	8,50 6,50
Hâtives industrie frites	3,50	3,50 - 4,00	4,00 - 4,50
Prix AMI GmbH			
Chair ferme	10,83	10,83	10,83
Principalement à ch. ferme (ch. tendre) et farineuse	10,08	10,08	10,08
Frites, 40mm +, Basse saxe	2,50 - 3,50	2,50 - 3,50	2,50 - 3,50
Chips/croustilles, 35mm +	4,00 - 5,00	4,00 - 5,00	4,00 - 5,00
Pdt aliment. bétail	1,50 - 2,00	1,50 - 2,00	1,00 - 2,00
Pdt bio (prix de vente): dernières cot. disponibles:	Sem 37	Sem 38	Sem 40
Hâtives indigènes, toutes var., comm. détail, €/kg (caisse 12,50 kg)	1,40	1,39	1,30
Hât. ind. chair ferme, comm. détail, €/kg (caisse 12,50 kg)	1,40	1,38	1,29
Hât. ind. chair tendre, comm. détail, €/kg (caisse 12,50 kg)	1,39	1,39	1,30
Hâtives indigènes, toutes var., comm. gros, €/kg (caisse 12,50 kg)	1,13	1,10	1,00
Hât. ind. chair ferme, comm. gros, €/kg (caisse 12,50 kg)	1,14	1,10	1,01
Hât. ind. chair tendre, comm. gros, €/kg (caisse 12,50 kg)	1,13	1,13	0,99

*En période de départ champs, il faut retirer 1,00 €/q à ces prix pour frais de triage !!

Roumanie : d'après AMI GmbH, les surfaces 2020 ont quelque peu baissé pour s'établir à 166.000 ha (- 4.000 ha par rapport à 2019). La récolte totale est estimée à 2,6 MT, en légère baisse par rapport à celle de 2019. Les qualités sont meilleures (car moins de mildiou et de pourries), avec de gros calibres appréciés à l'export dans les Balkans. Les prix aux producteurs sont décevants, et largement inférieurs à ceux de 2019 début octobre. Actuellement autour de **8,20 €/q**, contre 24,60 €/q l'an passé à la même date ! Des introductions de Pologne, où la récolte atteint 8,9 MT, sont largement présentes et contribuent à faire baisser les cours roumains...

Prochain message mardi 20 octobre 2020

Auteurs : Pierre Lebrun – Daniel Ryckmans – Dominique Florins. Pour toute question : pierre.lebrun@fiwap.be ou daniel.ryckmans@fiwap.be ou dominique.florins@fiwap.be ou 081/61.06.56. La synthèse des marchés belges est établie en étroite collaboration entre Fiwap et PCA et ne peut être reprise qu'en mentionnant les 2 organismes sous le vocable « Message des marchés Fiwap/PCA » ou « Marktbericht PCA/Fiwap ».

Sources : Général : NEPG. Belgique : contacts téléphoniques pris auprès de professionnels du secteur (producteurs, négociants, courtiers, transformateurs...) figurant parmi une liste de 80 correspondants. France = RNM (Réseau des Nouvelles des Marchés) à Lille. Pays-Bas = PotatoNL + NAO (Nederlandse Aardappel Organisatie), VTA (Verenigde Telers Akkerbouw); Boerderij; PotatoNL; Allemagne = REKA-Rhénanie; EEX (Leipzig); AMI (Agrarmarkt Information - GmbH). Grande-Bretagne = AHDB Potatoes, Potato Call.